Table des matières — Section française

	Page
PRÉFACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
COMMENT UTILISER CE GUIDE	
Message au personnel des douanes et de l'inspection responsable de l'application de la CITES	?-1
Qu'est-ce que la CITES?	?-2
Quelles espèces sont illustrées dans le guide?	?-3
Comment vérifier l'identification d'un mammifère déclaré sur un permis CITES?	?-4
Comment déterminer la validité d'un permis CITES?	?-5
Comment identifier un mammifère qui n'est pas accompagné d'un permis CITES?	?-6
À quoi servent les onglets de couleur?	?-7
À quoi servent les pages-clés?	?-8
À quoi servent les pages descriptives?	?-14
Que décrit la fenêtre de présentation de la famille?	?-16
Que trouve-t-on dans la section orange du guide?	?-18
Que contient l'Index A?	?-19
Que contient l'Index B?	?-19
Définitions des symboles	?-20
PAGES-CLÉS	0
Clé d'identification des silhouettes	° <u>→</u> ^m
Clé d'identification des cornes et des bois	
Clé d'identification des crânes	° _ [™] 25
SECTION BLEUE Espèces facilement reconnaissables	2
SECTION JAUNE Espèces nécessitant une observation plus attentive	2
SECTION ORANGE Espèces pour lesquelles il faut référer à un expert	1
Caractéristiques des espèces du genre <i>Muntiacus</i>	3
Distribution géographique des espèces	5
INDEX A	A-1
INDEX B	B-1
Exercice d'identification	C-I

Préface

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), adoptée en 1973, est entrée en vigueur le 1er juillet 1975. Au début de 2002, il y avait 160 parties contractantes à ce traité intergouvernemental. La CITES, également appelée Convention de Washington, a des conséquences sur la vie de tous les Canadiens et sur les espèces animales et végétales avec lesquelles on partage notre planète. Chaque fois qu'une nouvelle nation adhère à la CITES, un maillon s'ajoute à la chaîne des activités de conservation des espèces.

La CITES réglemente le commerce international des espèces menacées, qu'il s'agisse de spécimens vivants ou morts, ou de leurs parties ou dérivés. L'annexe I de la Convention présente les espèces végétales et animales les plus menacées. Les échanges commerciaux de ces espèces sont interdits. Plus de 300 espèces végétales et 500 espèces animales sont mentionnées dans cette annexe. L'annexe II énumère plus de 30 000 plantes et animaux pouvant être menacés d'extinction si leur commerce n'est pas rigoureusement réglementé. La majorité des espèces de mammifères figurent à l'annexe II.

De nombreuses espèces de mammifères sont menacés d'extinction en raison de la destruction de leur habitat naturel mais aussi d'un commerce international intensif. Les trophées de chasse occupent une part importante d'un commerce international grandissant. Les activités de chasse, lorsque gérées dans un contexte de développement durable, peuvent pourvoir à la subsistance des populations humaines locales et contribuer à une saine gestion des populations animales concernées. Vous pouvez contribuer à protéger ce commerce et ces espèces en participant activement au contrôle des trophées de chasse dans votre pays.

Environnement Canada a élaboré des guides intéressants, faciles à utiliser et n'exigeant pas une formation approfondie. Ces guides sont conçus pour vous, intervenants de première ligne, afin que vous puissiez vérifier la circulation de la marchandise contrôlée qui transite d'un pays à l'autre de manière diligente et en toute confiance.

J'espère que par le biais de ce guide, vous serez encouragés dans vos efforts de prévention de la contrebande d'espèces sauvages, et qu'il contribuera à favoriser la sauvegarde des animaux menacés par le commerce international.

Trevor Swerdfager Directeur général

Service canadien de la faune

Remerciements

Nous tenons à remercier Yvan Lafleur, Directeur, Direction de l'application de la loi, Service canadien de la faune, Environnement Canada pour nous avoir permis d'élaborer ce guide et pour ses encouragements et ses idées tout au long du projet; le Secrétariat de la CITES pour la permission de reproduire les illustrations des *Manuels d'identification CITES* et le support financier et technique; le Safari Club International pour le soutien financier, la documentation sur les trophées de chasse, les commentaires et les informations, et pour la permission de photographier les spécimens du Safari Club International Museum, Tucson; CONABIO pour la permission de reproduire certaines illustrations du *Guía de identificación para las aves y mamíferos silvestres de mayor comercio en México protegidos por la CITES*.

Pour leur aide précieuse à la recherche et pour leur soutien : les professeurs Michel Tranier et Jacques Cuisin, du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris; M. Valerius Geist (Ph.D.), professeur émérite, Sciences Environnementales, Université de Calgary; Dr. David Shackleton, University of British Columbia; Dr. George Schaller, Wildlife Conservation International, NY; et Bonnie Yates du Clark R. Bavin National Fish and Wildlife Forensics Laboratory du U.S. Fish and Wildlife Service, pour ses informations, ses commentaires, et pour la permission de photographier les spécimens de la collection du laboratoire.

Pour leur permission d'utiliser les illustrations de leurs ouvrages : M. Timothy E. Lawlor (Ph.D.), professeur de biologie à la Humbolt State University, pour avoir permis de reproduire plusieurs illustrations de son livre Handbook to the Orders and Families of Living Mammals, Valerius Geist pour la permission de reproduire des illustrations de son livre *Deer of the World* – Their Evolution, Behavior, and Ecology, le Musée royal de l'Ontario et le Musée canadien de la nature pour l'accès à leurs collections et l'aide à la recherche; Ralph Idema et Allan Ball pour la qualité et la précision de leurs dessins; Jean-Paul Luquet des Douanes françaises pour l'aide à la recherche documentaire; Mike Khien pour son soutien documentaire sur les mouflons; Bill Quimby et Jack Schwabland, du Safari Club International pour les réponses aux nombreuses questions sur les descriptions des trophées et les précieuses références en identification; aux participants de l'International Caprinae Taxonomy Workshop (Ankara, mai 2000), pour leurs commentaires et leur enthousiasme pour ce projet, et en particulier à M. Paul Weinberg (Ph.D.) de la North Ossetian Nature Reserve (Russie) qui a revisé les illustrations des Caprinae; Dean Tomlinson et Doug Millar pour la qualité et le professionnalisme de leurs photographies; les agents de protection de la faune canadiens, américains et mexicains qui ont proposé des améliorations au manuscrit lors de la séance de formation de Monterrey au Mexique; les officiers chargés de l'application de la CITES au Canada qui nous ont renseignés sur les défis rencontrés dans l'identification des trophées de chasse; finalement, nos remerciements les plus sincères à Tamara Maliepaard, responsable du design du guide, pour sa disponibilité, son professionnalisme et le temps investi dans le travail de supervision des dessinateurs et ses propres dessins.

Elsa Gagnon

Richard Charette

Céline Langlois

Message au personnel des douanes et de l'inspection responsable de l'application de la CITES

De nombreuses espèces de mammifères sont menacées d'extinction en raison de la destruction de leur habitat naturel mais aussi d'un commerce international intensif dont ils sont l'objet. Les trophées de chasse occupent une part importante d'un commerce international grandissant. De fait, presque tous les mammifères ongulés, soit environ 230 espèces, sont convoités comme trophées de chasse. Les activités de chasse, lorsque gérées dans un contexte de développement durable, peuvent pourvoir à la subsistance des populations humaines locales et contribuer à une saine gestion des populations animales concernées. Vous pouvez contribuer à protéger ce commerce et ces espèces en participant activement au contrôle des trophées de chasse dans votre pays.

Le Guide d'identification CITES – Trophées de chasse a été conçu expressément pour vous permettre d'identifier les trophées de chasse les plus commercialisés, qu'ils proviennent d'espèces protégées ou non par la CITES (voir ?-2). Aucune connaissance préalable des mammifères n'est requise pour utiliser ce guide. En suivant les étapes du guide et en utilisant votre sens de l'observation, vous serez en mesure d'identifier les espèces les plus recherchées comme trophées de chasse.

Le guide suit, à quelques différences près, la structure des autres guides d'identification CITES produits par Environnement Canada (*Guide d'identification CITES – Oiseaux, Guide d'identification CITES – Crocodiliens, Guide d'identification CITES – Tortues, Guide d'identification CITES – Papillons, Guide d'identification CITES – Bois tropicaux*).

À l'aide **des pages clés de la section verte** du guide, vous déterminerez d'abord de quelle catégorie de trophées il s'agit : d'un animal entier, d'un crâne ou d'une tête naturalisée avec cornes ou bois. Pour chaque catégorie, une clé d'identification vous permettra de déterminer si le trophée que vous examinez provient d'une espèce CITES et vous guidera vers les pages descriptives des sections bleue et jaune où vous trouverez l'illustration de l'espèce recherchée. Des informations complémentaires vous y aideront à confirmer votre identification.

Les espèces les plus faciles à reconnaître sont illustrées dans la section bleue. Vous n'aurez aucune difficulté à identifier ces espèces. Cette section vous permettra d'aiguiser très rapidement votre sens de l'observation pour mieux aborder la section jaune.

La section jaune regroupe des espèces qui se ressemblent parfois beaucoup. Vous devez être attentifs aux détails permettant de les distinguer les unes des autres. Avec la pratique, vous pourrez identifier assez facilement presque toutes les espèces qui se trouvent dans ces deux sections.

Le guide respecte les capacités d'identification de chacun. Outre le niveau croissant de difficulté de la section bleue à la section jaune, le guide présente à la section orange une liste des espèces dont l'identification devra être confiée à un expert. Il s'agit d'une personne spécialisée en mammalogie (science qui étudie les mammifères) et identifiée par les autorités CITES de votre pays comme personne-ressource en ce domaine.

Lisez attentivement les pages explicatives de la section violette avant d'entreprendre tout travail avec le guide. Il ne vous reste par la suite qu'à relever le défi de l'identification; nous sommes confiants que vous y réussirez très bien.

Qu'est-ce que la CITES?

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) est un accord international ratifié par plus de 160 pays et qui contrôle le commerce d'un certain nombre d'espèces animales et végétales, de leur parties et produits dérivés. Les noms de ces espèces se retrouvrent dans une liste de contrôle qui est mise à jour tous les deux ans, suite à la rencontre des pays signataires de la Convention. Cette liste énumère les nom des espèces inscrites à la CITES et précise leur appartenance aux Annexes I, II ou III.

Les espèces inscrites à l'**Annexe I** sont rares ou menacées d'extinction et les échanges à des fins principalement commerciales sont interdits. Ainsi, les espèces inscrites à l'Annexe I doivent être accompagnées d'un permis d'exportation CITES délivré par l'État exportateur et d'un permis d'importation CITES délivré par l'État importateur.

Les espèces inscrites à l'**Annexe II** ne sont actuellement ni rares ni menacées d'extinction, mais risquent de le devenir si leur commerce n'est pas contrôlé. Les spécimens importés ou exportés doivent être accompagnés d'un permis d'exportation CITES de l'État exportateur pour que l'entrée en soit permise dans le pays importateur.

Les espèces inscrites à l'**Annexe III** ne sont pas menacées d'extinction, mais font l'objet d'une gestion spéciale dans les États qui les y ont inscrites (indiqués entre parenthèses à côté du numéro de l'Annexe). Les spécimens importés ou exportés doivent être accompagnés d'un permis d'exportation CITES de l'État exportateur si l'importation ou l'exportation est d'un État qui a inscrit l'espèce, ou encore d'un certificat d'origine ou un certificat de réexportation si l'importation ou l'exportation est d'un État autre.

Retenez ces pictogrammes que vous retrouverez dans le guide :



Espèce inscrite à l'Annexe I, II ou III. Le commerce de cette espèce est contrôlé par la CITES et vous devez vérifier le ou les permis CITES requis.



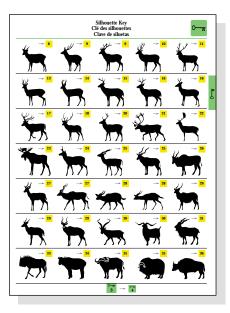
Le commerce de cette espèce n'est pas contrôlé par la CITES et n'exige pas de contrôle en vertu de la CITES.

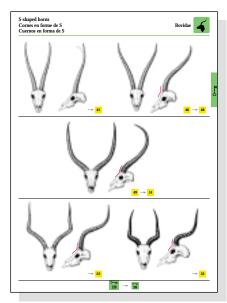


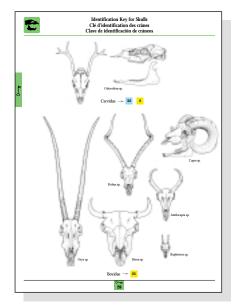
Détenir et référer à un spécialiste pour l'identification.

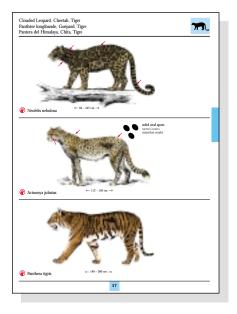
Quelles sont les espèces illustrées dans le guide?

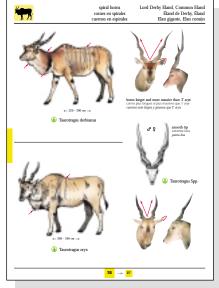
Plus de 275 espèces protégées par la CITES sont illustrées, de même que les espèces non protégées pouvant être confondues avec les précédentes. La section verte présente les silhouettes, les crânes, les cornes et les bois des espèces recherchées comme trophées de chasse. Les sections bleue et jaune illustrent les animaux entiers de toutes les espèces protégées et lorsque nécessaire, des espèces pouvant être confondues avec les espèces protégées par la CITES. On y trouve également des informations sur leur hauteur et leur longueur, ainsi que des photos et des illustrations additionnelles.





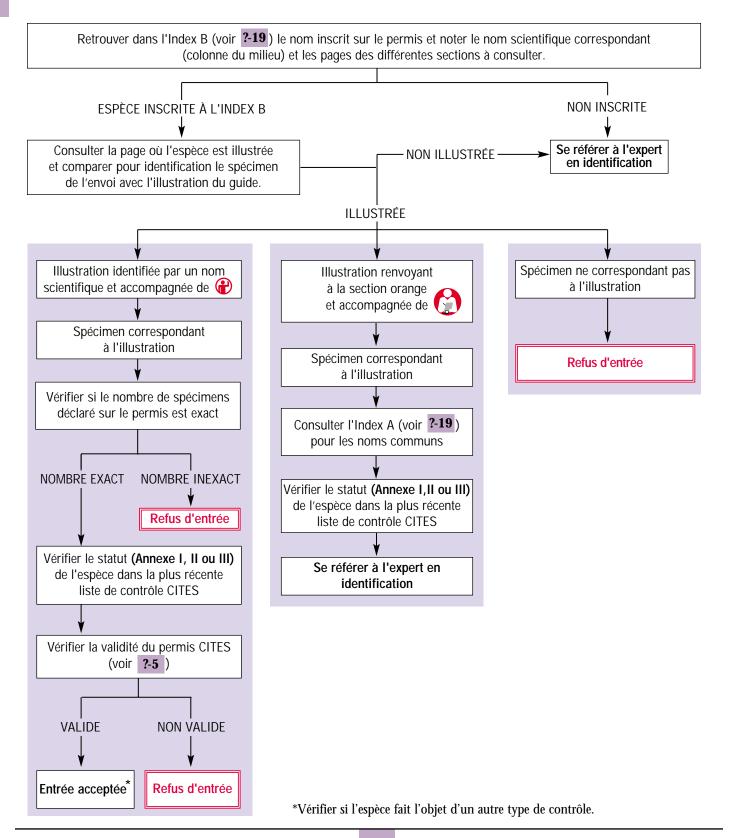




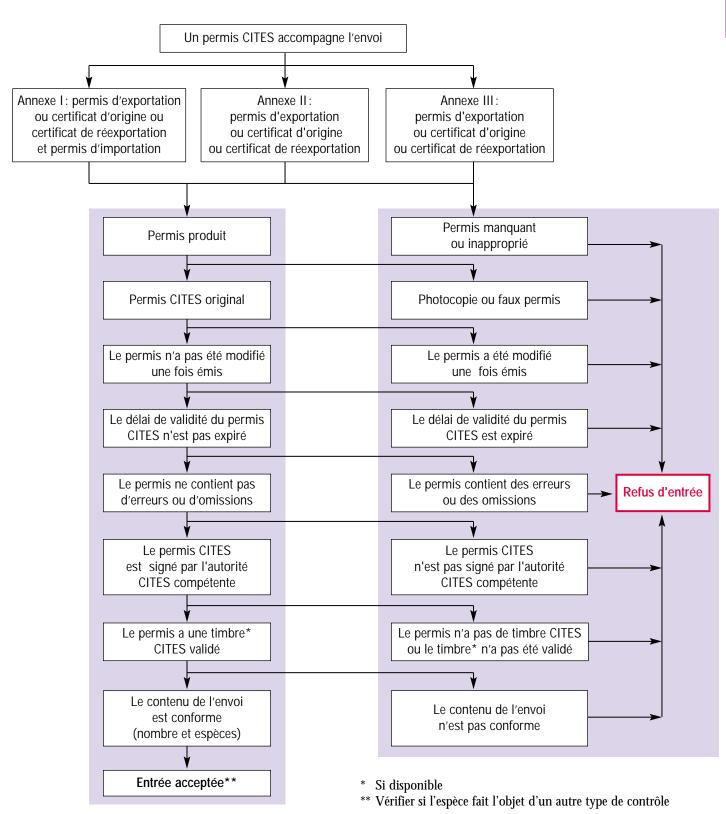




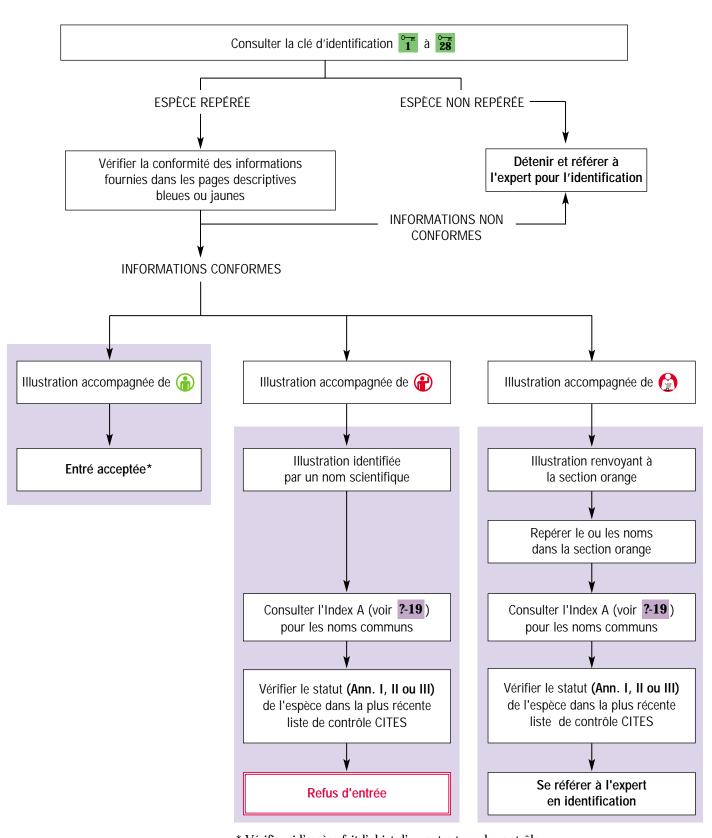
Comment vérifier l'identification d'un mammifère déclaré sur un permis CITES?



Comment déterminer la validité d'un permis CITES?



Comment identifier un mammifère qui n'est pas accompagné d'un permis CITES?



 $^{^{\}ast}$ Vérifier si l'espèce fait l'objet d'un autre type de contrôle



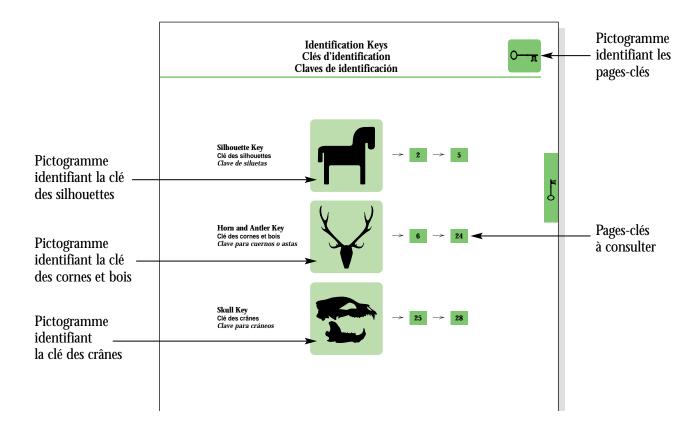
À quoi servent les pages-clés?



Le processus d'identification est basé sur l'observation des caractéristiques d'un animal adulte, tel qu'habituellement recherché comme trophée de chasse. Le trophée rapporté peut être un animal entier ou une partie d'animal, par exemple le crâne, la tête ou la peau.

Toute démarche d'identification débute à la page clé qui vous propose trois clés d'identification qui vous permettront d'identifier votre spécimen :

- la **clé des silhouettes** vous permettra d'identifier un trophée de chasse consistant en un animal entier naturalisé; elle vous guide également vers les différentes familles de mammifères illustrées dans le guide;
- la **clé des cornes et des bois** vous sera utile si le trophée de chasse est un crâne muni de cornes ou de bois (panache) ou encore une tête entière naturalisée;
- la **clé des crânes (sans cornes ou bois)** vous servira si le chasseur ne rapporte que le crâne de l'animal.



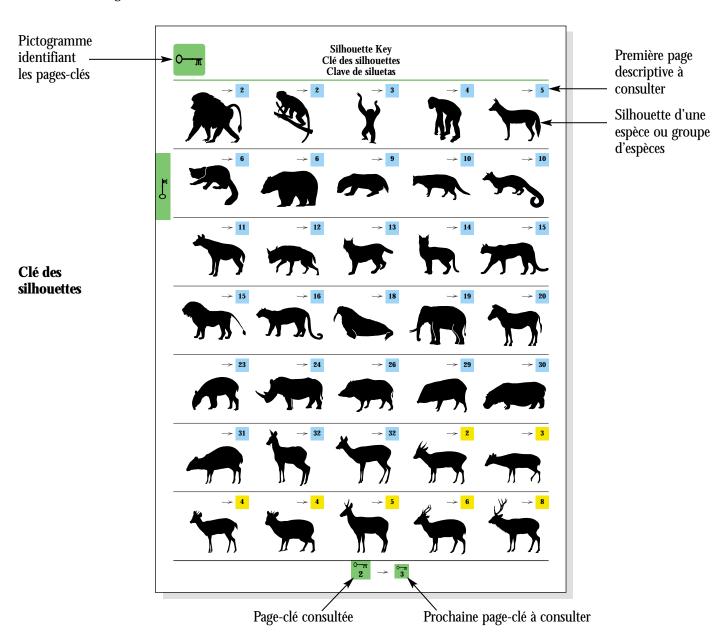
Si vous avez une peau entière à identifier, consultez directement les pages descriptives et comparez votre spécimen avec les illustrations des animaux entiers. Pour certains groupes de mammifères, les zèbres par exemple, des indices complémentaires vous seront donnés.

À quoi servent les pages-clés? (suite)

Vous devez être particulièrement prudents avec les trophées dont la peau est encore à l'état brut; ces peaux sont habituellement salées et pliées, mais elles sont parfois traitées aux pesticides afin de les conserver durant le transport. Dans ce dernier cas, vous devez utiliser un équipement de protection et suivre une formation spécifique pour inspecter en toute sécurité ces trophées.

La clé des silhouettes se retrouve aux pages 2 à 5. Les silhouettes représentent les espèces ou groupes d'espèces illustrés dans le guide, en général par ordre d'apparition dans le guide. Ces silhouettes ne sont pas à l'échelle. Cette clé réfère aux pages descriptives à consulter dans les sections bleue ou jaune du guide.

Comparez votre spécimen aux silhouettes de la clé, puis consultez les pages descriptives vers lesquelles la clé vous dirige.



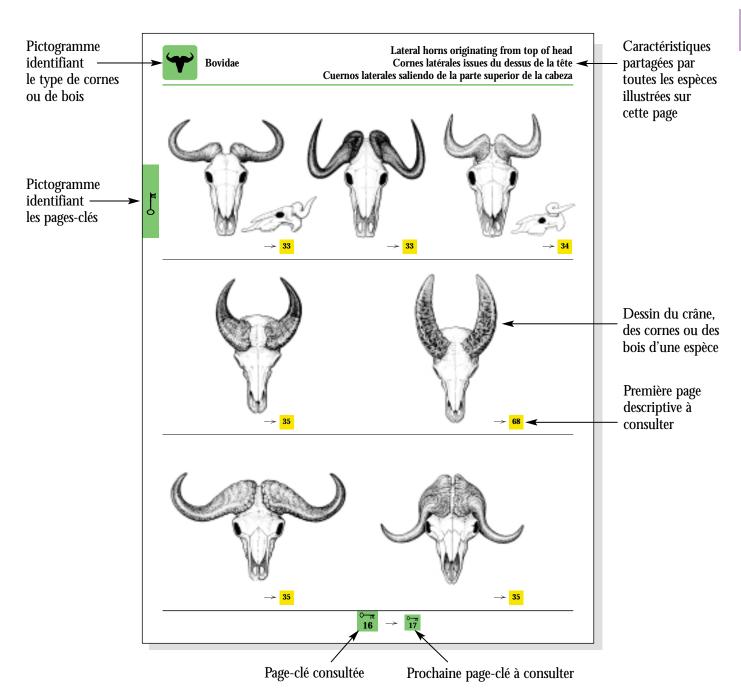
À quoi servent les pages-clés? (suite)

La clé des cornes et des bois se trouve aux pages 6 à 24. La page 6 illustre les caractéristiques morphologiques utilisées par la clé et les différentes façons de mesurer la longueur (L) et la circonférence (C) des bois et des cornes. Consultez cette page au besoin durant votre cheminement dans la clé. Les pages suivantes 7 et 8 présentent des silhouettes de têtes avec cornes et bois qui vous guident vers les pages 9 à 24 où sont illustrées les différentes formes de cornes et de bois constituant les trophées de chasse. Il vous suffit de comparer votre spécimen aux illustrations rencontrées dans ces pages. Portez votre attention sur les détails des cornes et des bois et non sur le crâne en soi; à quelques exceptions près, il s'agit d'une illustration générale d'un crâne de cervidé ou de bovidé, qui ne représente pas réellement le crâne de l'espèce dont il est question.

Quand vous procédez à l'identification des cornes et des bois, rappelez-vous que leur forme et leur texture peuvent varier en fonction de l'âge et du sexe à l'intérieur d'une même espèce. Un panache de cerf, par exemple, peut compter un nombre variable d'andouillers selon l'âge du spécimen; de plus, les cannelures des bois peuvent être absentes. Les spécimens plus jeunes ont des cornes et des bois moins développés. Ils sont par conséquent moins recherchés comme trophées. Ne cherchez donc pas à trouver l'illustration qui correspond exactement à votre spécimen; cherchez plutôt celle qui s'en rapproche le plus.

Si en parcourant la clé d'identification vous êtes incertain de la forme des cornes et des bois de votre spécimen, par exemple entre droit ou courbe, ou entre courbe ou en S, consultez alors les deux sections de la clé susceptibles d'illustrer votre spécimen.

Clé des cornes et des bois

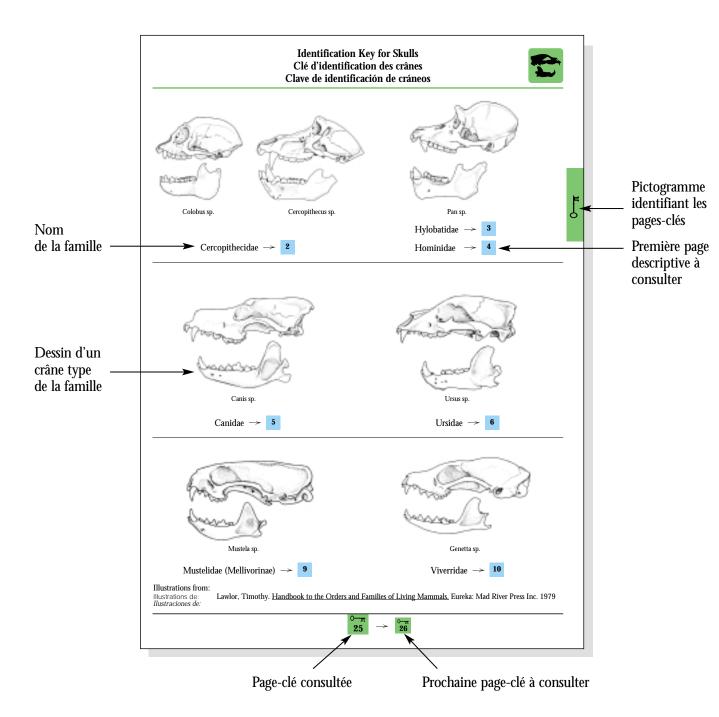


À quoi servent les pages-clés? (suite)

La clé des crânes se trouve aux pages 5 à 28.

Cette clé vous permettra d'identifier la famille de mammifères à laquelle appartient votre spécimen. L'identification des crânes est complexe, et pour identifier un crâne jusqu'au niveau de l'espèce, vous devrez référer habituellement votre spécimen à un expert. L'identification de la famille à laquelle appartient votre spécimen vous sera quand même utile puisque certaines familles sont entièrement protégées par la CITES, par exemple les félins et les ours. Une fois la famille identifiée, consultez les pages descriptives illustrant les espèces de cette famille; les détails complémentaires retrouvés pourraient vous aider à préciser votre identification.

Clé des crânes

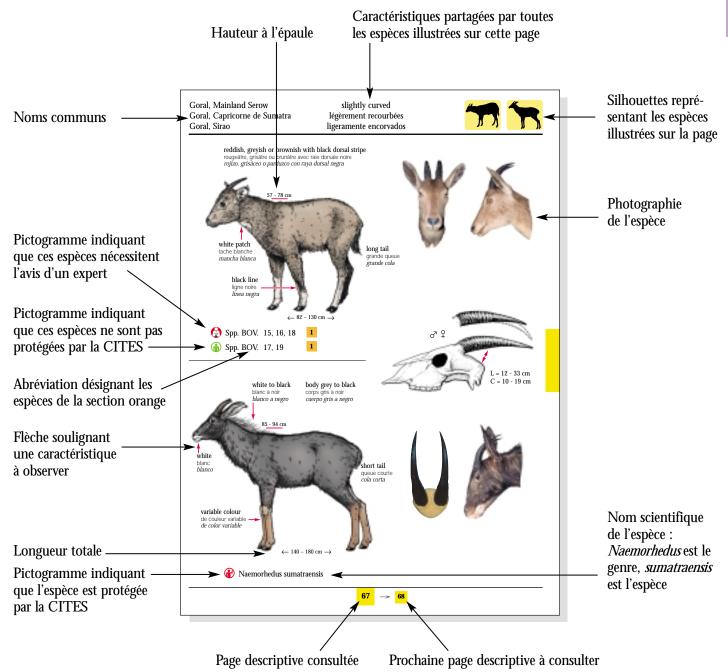


À quoi servent les pages descriptives?

Les pages descriptives des sections bleue et jaune illustrent les espèces de mammifères les plus souvent recherchées comme trophées de chasse. Ces illustrations sont généralement présentées dans le même ordre que celui de la clé des silhouettes. Les dessins des animaux entiers apparaissent soit en noir et blanc, soit en couleur lorsque l'ajout de la couleur facilite l'identification de l'espèce. On indique en centimètres la longueur totale ou la hauteur à l'épaule de l'espèce. On a choisi d'illustrer les mâles de chaque espèce. Les femelles peuvent présenter des couleurs et dimensions différentes, et ont habituellement des cornes ou des bois plus petits, lorsque présents.

Comparez soigneusement votre spécimen à chaque illustration jusqu'à ce que vous trouviez celle qui lui ressemble le plus. Afin de confirmer votre identification, observez les photographies disponibles et comparez sa répartition géographique, dans la section orange, avec le pays d'origine déclaré sur les documents d'accompagnement (factures, déclarations douanières,...). Suivez finalement les indications au bas de chaque page vous invitant à consulter les pages suivantes illustrant des espèces semblables.

Page descriptive



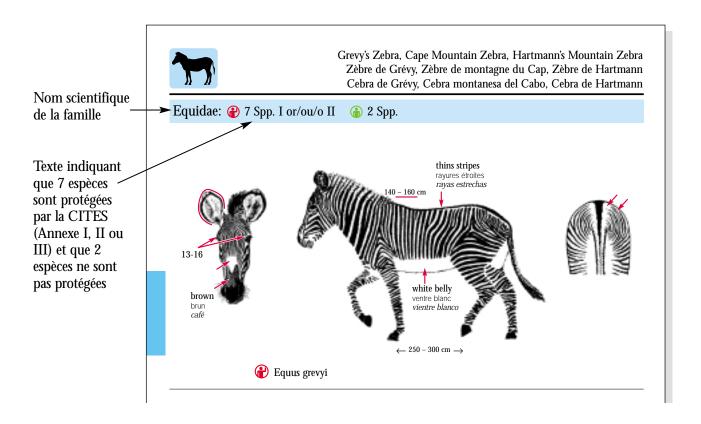
Que décrit la fenêtre de présentation de la famille?

Quand certaines espèces, y compris plusieurs genres (plus petits groupes d'espèces), partagent un certain nombre de caractéristiques communes, les scientifiques les classent comme proches parentes, à l'intérieur d'une même famille.

Ces présentations précèdent les illustrations des espèces d'une famille figurant dans les sections bleue ou jaune.

Pour chaque famille de mammifères décrite dans les sections bleue et jaune, le nom scientifique de la famille se retrouve dans la fenêtre de couleur, suivi du nombre d'espèces protégées par la CITES en vertu de chaque Annexe et le nombre d'espèces non protégées par la CITES. En sachant combien d'espèces de la famille font l'objet d'un contrôle CITES, vous saurez exercer la vigilance voulue. Toutes les données numériques sont tirées de la liste de contrôle CITES, qui est entrée en vigueur en 2003. Ces données peuvent donc avoir été modifiées lors des conférences biennales des pays signataires de la CITES et devront être traitées comme des valeurs approximatives pour les années subséquentes.

Présentation de la famille



Le nombre d'espèces protégées par la CITES est tiré de la Liste de contrôle CITES entrée en vigueur en l'an 2003. Ces données peuvent avoir été modifiées lors des conférences biennales des pays signataires de la Convention et doivent être traitées comme approximatives pour les années subséquentes.

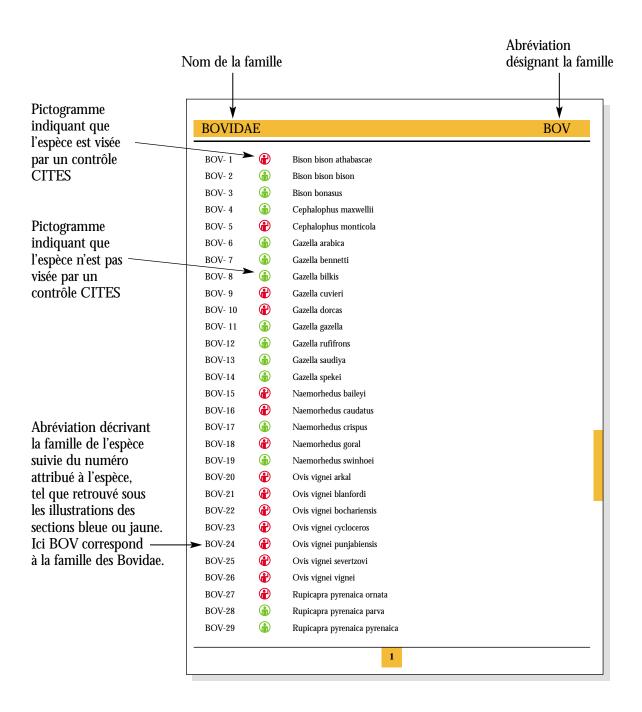
NOTE : l'abréviation "Spp." désigne plusieurs espèces, l'abréviation "Sp." une seule espèce, l'abréviation "Ssp." une sous-espèce, et l'abréviation "Sspp." plusieurs sous-espèces.



Que trouve-t-on dans la section orange du guide?

La section orange donne la liste des espèces illustrées dans les sections bleue ou jaune, et dont l'identification doit être confiée à un expert.

La section orange décrit également la distribution géographique de chaque espèce et les caractéristiques des espèces du genre *Muntiacus*.



Que contient l'Index A?

L'Index A donne les noms scientifiques, et les noms communs anglais, français et espagnols des espèces illustrées dans le guide. Ils sont présentés par ordre alphabétique des noms scientifiques. On utilise un caractère particulier pour chaque langue.

INDEX A/INDEX A/ÍNDICE A

Scientific Names Noms scientifiques Nombres científicos	English Anglais Inglés	French Français Francés	Spanish Espagnol Español
Acinonyx jubatus	Cheetah	Guépard	Chita
Addax nasomaculatus	Addax	Addax	Adax
Aepyceros melampus	Impala	Impala	Impala
Ailuropoda melanoleuca	Giant Panda	Panda	Panda gigante
<u>Ailurus fulgens</u>	Lesser Panda	Petit panda	Panda chico
Alcelaphus buselaphus	Common Hartebeest	Bubale	Bubalo común
Alces alces	Moose	Élan	Alce
Ammodorcas clarkei	Dibatag	Dibatag	Antilope de Clarke

Que contient l'Index B?

L'Index B donne une liste alphabétique des noms scientifiques et des noms communs des espèces illustrées dans le guide, ainsi que leur statut, leur famille et les pages à consulter.

La liste alphabétique comprend :

- les noms des espèces illustrées dans le guide (Index A);
- les noms communs les plus couramment employés dans le commerce international pour toutes les espèces mentionnées.

INDEX B/ INDEX B/ ÍNDICE B

Names Noms Nombres	Scientific Names Noms scientifiques Nombres científicos	Status, family Situation, famille Status, familia	Blue Bleue Azul	Yellow Jaune Amarilla	Orange Orange Naranja	
Abbott's Duiker	Cephalophus spadix	N.C, BOV		62		
Abbottducker	Cephalophus spadix	N.C, BOV		62		
Abessinischer Steinbock	Capra walie	N.C, BOV		75		
Abruzzi Chamois	Rupicapra pyrenaica ornata	C, BOV-27		65	1	
Abruzzo Chamois	Rupicapra pyrenaica ornata	C, BOV-27		65	1	
Abyssinian Bohor Reedbuck	Redunca redunca bohor	N.C, BOV		42*		
Abyssinian Bushbuck	Tragelaphus scriptus decula	N.C, BOV		28,29*		
Abyssinian Greater Kudu	Tragelaphus strepsiceros chora	N.C, BOV		27*		
Abyssinian Ibex	Capra walie	N.C, BOV		75		
Acacia Gazelle	Gazella gazella	N.C, BOV-11		47*	1	
Acapulco Whitetail	Odocoileus virgianus acapulcensis	N.C, CER		15*		
Acinonyx jubatus	Acinonyx jubatus	C, FEL	_17	1		
N.C Espèce non protégée par la CITES (a) C Espèce protégée par la CITES (b) C Consultez la page 17 *Indique que cette espèce						
	(Liste de contrôle en vigueur en 2005			n'est pas illust niveau de l'esp de la sous-esp	rée au Dèce ou	

Définition des symboles



Commerce réglementé par la CITES



Section des mammifères dont l'identification nécessite une observation plus attentive



Commerce non réglementé par la CITES



Liste des espèces dont l'identification doit être confiée à un expert



Détenir et référer à l'expert



Index A - Noms scientifiques et noms communs des espèces illustrées



Détail important pour l'identification sur la partie inférieure

Détail important pour l'identification



Index B - Noms scientifiques et noms communs des espèces illustrées ainsi que les pages à consulter



Section « Comment utiliser ce guide ? »



Caractéristique unique



Pages-clés



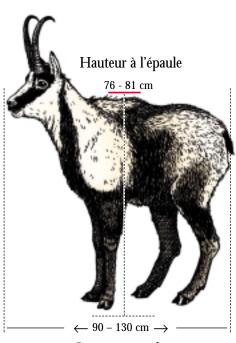
mâle



Section des mammifères facilement reconnaissables



femelle



Longueur totale